



COMITÉ DE COORDINATION DE LA LUTTE
CONTRE LES IST ET LE VIH DE NORMANDIE

BUREAU DU MERCREDI 20 JUIN 2018

Membres du bureau présents

Salomé CASSE

Benjamin DUVAL

Manuel ETIENNE

Karl FELTGEN

Jean-Jacques PARIENTI

Marinette SLIMANI

Renaud VERDON

Emilie VIGER

Membres du Bureau excusés

Hugo HENNETON

Laure MERI

Invités permanents

Françoise LEBRUN, coordinatrice régionale

Anais LESOURD, coordinatrice médicale

Lieu : Visioconférence

Salle santé voyage, CHU de Rouen

Salle 03 874, CHU de Caen, 3ème étage

Heure de début : 17h00

Quorum atteint

Ordre du jour

I) Informations

- Retour sur le séminaire de Branville (théâtre forum, patients experts, etc...)
- Retour réunion avec ARS sur la coordination CeGIDD
- CPOM COREVIH (ARS)

II) Débat

- Plénière du mardi 11 décembre : Thématique ???
 - ✓ Histoire de la médecine : centième anniversaire de la création des centres de dépistage et de traitement des MST (Proposition de K.Feltgen)
 - ✓ Autres propositions ???

III) Rétro planning des réunions de bureau *(septembre à décembre)*

IV) Présentation association « vigilance » (ou Cap Action ??)

V) Points divers

1. Retour sur le séminaire de Branville (théâtre forum, patients experts, ...)

Cf. diapos 3, 4, 5 et 6 de la présentation en annexe

Un retour sur le séminaire des 26/27 mai 2018 pour les patients vivant avec le VIH est fait, rapportant la très grande richesse des échanges entre tous les protagonistes, la grande qualité de l'intervention du théâtre forum. Ce séminaire restera sans doute pour patients et encadrants un moment marquant et positif.

Le coût final de ce séminaire est de :

- Village vacances Normandy Garden : 16 771€
- Théâtre forum : 2 472€
- Transport cars Périer : 1 900€

Soit un total de 21 143€ pour 75 personnes sur 2 jours

2. Retour réunion avec ARS sur la coordination CeGIDD

Cf. diapos 7 à 11 de la présentation en annexe

Après 2 années d'activité des CeGIDD et à l'heure du renouvellement des habilitations à compter du 01/01/2019, l'ARS a souhaité échanger avec le COREVIH autour de la coordination des CeGIDD.

Quelques remarques sur les sujets suivants :

- **Logiciel CUPIDON** : Les difficultés remontées auprès du COREVIH par les CeGIDD sur l'utilisation de ce logiciel ne lui permettent pas de régler pour partie celles-ci, eu égard au fait que le COREVIH ne possède toujours pas à ce jour de profil « statisticien ». En effet, ce profil lui permettrait de procéder à un contrôle qualité des données et de pouvoir contribuer à l'élaboration d'un rapport d'activité régional et mener des études épidémiologiques coordonnées avec Santé Publique France.

Les CeGIDD ont aussi fait remonter des difficultés à EPICONCEPT qui a transmis celles-ci au groupe utilisateur national ! Il semble toutefois que les problématiques rencontrées par les CeGIDD soient davantage de l'ordre de l'utilisation du logiciel que du logiciel en lui-même, d'où l'intérêt d'un groupe utilisateur régional à monter.

- **CeGIDD Rouennais** :

- S'agissant des CeGIDD portés par le Département de Seine Maritime (Rouen, Elbeuf, Dieppe, Le Havre, Fécamp), une discussion est en cours entre l'ARS et le Département à l'occasion du renouvellement des habilitations pour 5 ans à compter du 01/01/2019. En effet, le Département fait état de surplus de financement depuis 2015 et souhaite un réajustement des financements.
- S'agissant des 2 CeGIDD rouennais (rue des Charrettes porté par le Département et le celui du CHU). L'ARS souhaite que les 2 CeGIDD puissent dialoguer ensemble sur l'offre de dépistage à Rouen. Karl Feltgen fait remarquer que l'activité consécutive des 2 structures rend difficilement imaginable la simple fusion des structures en une seule.

→ **CeGIDD de Caen**

Il est rapporté que les délais de rendez-vous au CPMI de la Clinique de la Miséricorde seraient longs. La question de l'adéquation entre l'offre de dépistage et la demande est soulevée. Le service des Maladies Infectieuses et Tropicales du CHU de Caen intervenait le mercredi à la Miséricorde mais a déposé en 2018 un dossier de candidature pour créer un CeGIDD au CHU qui n'a pas été retenu par l'ARS.

→ **Offre sur la région normande**

Il est suggéré de faire un point sur l'adéquation des besoins au regard de l'offre de dépistage en région : rôle du COREVIH dans le cadre de la coordination des CeGIDD. Le COREVIH pourrait faire remonter à l'ARS cette étude, en sachant que celle-ci ne consulte pas le COREVIH pour avis sur les habilitations CeGIDD. Il ne s'agit pas d'évaluer la pertinence ou la compétence des CeGIDD en région, mais de rechercher des indicateurs simples pour identifier des inadéquations notamment quantitatives entre offre et demande (exemple des délais de RV ou de restitution des résultats). La question qualitative de la population dépistée est également posée.

3. CPOM COREVIH (ARS)

Cf. diapos 12 et 13 de la présentation

Le CPOM est un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, souhaité par l'ARS pour le COREVIH afin de fixer les négociations.

Le modèle proposé par l'ARS reprendra notre plan d'actions + budget assorti.

4. Plénière de Décembre

Cf. diapo 14 de la présentation

- Histoire de la médecine / le centième anniversaire de la création des centres de dépistage et de traitement des MST retient l'attention de tous (Dr K. Feltgen).
- Projet de recherche « test and treat » proposé par Renaud Verdon et JJ Parienti : mise en place du traitement antirétroviral dans les 7 jours qui suivent le diagnostic :
 - Ce projet de recherche ANRS doit être proposé à l'ensemble du G4 pour une mise en place en 2019.
 - En effet, il apparaît que 11% à 16% des patients seraient perdus de vue entre le dépistage et la mise sous traitement. Par ailleurs la précocité du traitement pourrait être un facteur pronostique.
 - L'étude vise à évaluer différentes mesures faisant intervenir tous es protagonistes de la prise en charge afin de raccourcir les délais d'instauration de traitement. Ainsi, on va sélectionner un ensemble de mesures et voir comment se passe l'implémentation de celles-ci : il y a des contenus qui doivent changer radicalement entre le dépistage et la mise sous traitement (7 jours)

Cela paraît fortement intéressant à présenter en plénière à tous les multi-professionnels.

Il est alors décidé que ces 2 sujets soit présentés lors de la plénière du 12 décembre prochain et d'ouvrir largement celle-ci non seulement aux membres du COREVIH mais également aux autres personnes ressources.

5. Présentation association « VIHGILANCE » et « CAP ACTION »

Cf. diapo 15 de la présentation

Lors de la réunion de concertation sur les CeGIDD avec l'ARS, un échange a eu lieu autour de ces 2 nouvelles associations en Basse Normandie : VIHGILANCE (Manche) et CAP ACTION (Vire). Il est rappelé, tant en réunion avec l'ARS qu'en réunion de bureau, que :

-l'agrément, et l'habilitation TROD sont du ressort de l'association

-le COREVIH pourra recevoir ces 2 associations pour évoquer leur projet, échanger autour de repères pour le bon fonctionnement de l'association, apporter des précisions sur les référentiels...

- le COREVIH n'intégrera dans ses réunions ou groupe de travail que des associations agréées. Si ces associations étaient agréées, elles seraient dès lors incluses dans les formations et réunions de travail.

S'agissant des formations TROD, le COREVIH assure la formation continue, les formations initiales étant assurées par d'autres organismes (CRIPS, AIDES, etc.)

Proposition des prochaines dates de septembre à décembre à venir par mail.

Fin de la réunion : 19h15

Le Président
Pr Manuel ETIENNE